

# Commission transversale Personnes Handicapées Vieillissantes / Personnes Agées Lorraine

Durée : 1 jour(s) (2,50 heures)

## OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

- Mettre en relation les professionnels des ESSMS PH et PA pour partager sur les bonnes pratiques, et réfléchir ensemble à des alternatives constatées concernant l'accueil des personnes handicapées vieillissantes
- Porter une réflexion commune pour favoriser un décroisement entre les secteurs du grand âge et du handicap
- Connaître mutuellement les modalités de fonctionnement des secteurs PH et PA

## PUBLIC :

## PREREQUIS :

## CONTEXTE :

Le CREAI Grand-Est anime des groupes de réflexion et de travail sur tous les thèmes touchant à l'activité sociale et médico-sociale. En fonction du thème, ces groupes peuvent accueillir des professionnels, des familles, des usagers, des bénévoles ainsi que tous autres intervenants auprès des personnes en situation de vulnérabilité.

Les objectifs principaux sont d'améliorer la connaissance du secteur d'intervention entre les structures, de faciliter la reconnaissance des initiatives et des pratiques originales développées en différents points du territoire d'implantation du CREAI Grand-Est et de faciliter la mutualisation des compétences et des expériences.

**Dans ce cadre, le CREAI Grand-Est propose une commission thématique transversale « Personnes Handicapées Vieillissantes et Personnes Agées »**

Le vieillissement n'est pas une maladie, mais juste le processus naturel physiologique, à l'origine de modifications structurelles et fonctionnelles de l'organisme. Il s'explique par des facteurs génétiques agissant sur le fonctionnement des cellules (altération des mécanismes de réparation, systèmes de protections) et des facteurs environnementaux. Le vieillissement varie d'une personne à une autre, que ce soit sur le plan somatique que psychologique.

Pour Simone de Beauvoir, ce « *n'est pas une pente que chacun descend à la même vitesse, mais une volée de marches irrégulières que certains dégringolent plus vite que d'autres* ».

Le nombre de personnes en situation de handicap concernées par ce processus est croissant. Une Personne Handicapée Vieillissante (PHV) est définie comme une personne « *qui a entamée ou connu sa situation de handicap (quelle qu'en soit la nature ou la cause) avant de connaître les effets d'un vieillissement. La situation de handicap a donc précédé le vieillissement* »<sup>[1]</sup>. Cette définition est reprise par l'HAS (anciennement l'ANESM) dans une RBPP<sup>[2]</sup> dans ces termes c'est : « *toute personne qui a entamé ou connu sa situation de handicap avant de connaître par surcroît les effets du vieillissement* »

Face à l'accroissement de la population handicapée vieillissante, au nombre de places contraintes dans les établissements (FAS, FAM), au relai qui devrait être pris avec les services d'accompagnement à domicile (SAVS, SPASAD), les EHPAD sont de plus en plus sollicités pour accueillir cette population. La méconnaissance de ce public peut être un frein pour un accompagnement singulier. Et une nouvelle évolution de ces structures peut être envisagée voire anticipée.

<sup>[1]</sup> Définition de Bernard Azéma et Nathalie Martinez dans un rapport pour la DRESS

<sup>[2]</sup> RBPP *L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes*, décembre 2014

## PROGRAMME :

## MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Temps d'échanges fondés sur la participation de chacun
- Lieu : CREAI Antenne Lorraine



- Périodicité : 3/an
- Participation volontaire et gratuite
- Inscription obligatoire via le lien ci-dessous

## MODALITES D'ÉVALUATION :

### MODALITES D'INSCRIPTION :

Gratuit.

Inscription obligatoire via le lien ci-dessous.

*Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)*

*Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h*

### COÛT DES FORMATIONS INTRA :

*Contribuants au CREAI : 1160€ par jour*

*Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour*

*(pour un groupe de 15 personnes maximum)*

**PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>**

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

**CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité**

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51